RCS : MARSEILLE
Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 00503
Numéro SIREN : 394 232 300
Nom ou dénomination : ACCESSITE

Ce dépôt a été enregistré le 23/09/2019 sous le numéro de dépôt 13796

Greffe du tribunal de commerce de Marseille : dépôt N°13796 en date du 23/09/2019

ACCESSITE
Société par actions simplifiée au capital social de 80.000 euros
Siège social : 47 Cours Pierre Puget – 13006 Marseille
394 232 300 RCS Marseille

COPIE CERTIFIEE CONFORME
A L'ORIGINAL

ETATS FINANCIERS

au 31 décembre 2018

Bilan - Compte de résultat et Annexe



ACCESSITE

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	310 973	202 077	108 895	60 725
Fonds commercial	958 340		958 340	958 340
Immobilisations corporelles				
Constructions	3 153	447	2 706	
Installations techniques, matériel et outillage	1 540	1 540		
Autres immobilisations corporelles	351 204	194 458	156 746	129 980
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	33 602		33 602	33 602
Autres immobilisations financières	71 898		71 898	41 401
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 730 710	398 522	1 332 188	1 224 047
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	2 686 286	144 671	2 541 615	3 406 415
Fournisseurs débiteurs	833		833	
Personnel	204		204	204
Etat, Impôts sur les bénéfices	22 656		22 656	353 018
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	29 859		29 859	53 930
Autres créances	278 779		278 779	566 643
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				27 648
Disponibilités	18 908 133		18 908 133	16 224 655
Charges constatées d'avance	108 187		108 187	48 670
TOTAL ACTIF CIRCULANT	22 034 937	144 671	21 890 266	20 681 183
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	**23 765 647**	**543 193**	**23 222 454**	**21 905 230**

ACCESSITE

Bilan

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
PASSIF		
Capital social ou individuel	80 000	80 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	930 215	930 215
Réserve légale	8 000	8 000
Autres réserves	1 655 507	430 658
Report à nouveau		1 051 242
Résultat de l'exercice	735 249	673 607
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 408 971	3 173 722
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		27 101
Provisions pour charges		21 963
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		49 064
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses -- Associés		706 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	313 425	253 100
Personnel	777 142	662 260
Organismes sociaux	487 340	474 355
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	516 974	727 491
Autres dettes fiscales et sociales	119 103	95 975
Dettes fiscales et sociales	1 900 559	1 960 081
Autres dettes	17 599 499	15 763 264
TOTAL DETTES	19 813 483	18 682 445
TOTAL PASSIF	**23 222 454**	**21 905 230**

ACCESSITE

Compte de résultat

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Production vendue	10 092 628	9 050 963	1 041 665	11,51
Subventions d'exploitation	65 649	4 812	60 838	NS
Autres produits	195 273	161 129	34 144	21,19
Total	**10 353 550**	**9 216 904**	**1 136 647**	**12,33**
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de m.p & aut.approv.	17 774	12 621	5 154	40,83
Autres achats & charges externes	2 513 163	2 122 413	390 750	18,41
Total	**2 530 937**	**2 135 034**	**395 903**	**18,54**
MARGE SUR M/SES & MAT	7 822 613	7 081 869	740 744	10,46
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	240 760	195 069	45 690	23,42
Salaires et Traitements	4 020 912	3 710 516	310 397	8,37
Charges sociales	1 943 086	1 809 781	133 305	7,37
Amortissements et provisions	248 009	279 433	-31 424	-11,25
Autres charges	101 820	82 332	19 489	23,67
Total	**6 554 588**	**6 077 131**	**477 457**	**7,86**
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 268 025	1 004 738	263 287	26,20
Charges financières	267		267	
Résultat financier	**-267**		**-267**	
RESULTAT COURANT	1 267 759	1 004 738	263 020	26,18
Produits exceptionnels	849 580	392 928	456 652	116,22
Charges exceptionnelles	1 012 330	426 211	586 119	137,52
Résultat exceptionnel	**-162 750**	**-33 283**	**-129 467**	**388,99**
Participation des salariés	162 431	133 539	28 892	21,64
Impôts sur les bénéfices	207 328	164 310	43 018	26,18
RESULTAT DE L'EXERCICE	**735 249**	**673 607**	**61 643**	**9,15**

ACCESSITE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ACCESSITE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 23 222 454 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 735 249 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base de continuité de l'exploitation et d'indépendance des exercices.

Concernant le principe de permanence des méthodes comptables, nous avons procédé au cours de l'exercice à un changement de modalité d'application concernant la reconnaissance du chiffre d'affaires lié aux honoraires de commercialisation afin d'appliquer le même traitement comptable que le Groupe Nexity et ses filiales (cf. Evènements postérieurs à la clôture).
Jusqu'au 31 décembre 2017, le chiffre d'affaires lié aux honoraires de commercialisation était reconnu à la signature du bail.
Ainsi au 31 décembre 2017, pour les opérations de commercialisation réalisées en fin d'année et dont la levée des clauses suspensives intervenait sur l'exercice suivant, le chiffre d'affaires afférent était reconnu sur l'exercice en cours via la comptabilisation de factures à établir.
Dans le cadre du changement de modalité évoqué ci-dessus, le chiffre d'affaires correspondant aux honoraires de commercialisation est dorénavant comptabilisé qu'une fois la levée finale des clauses suspensives obtenues.

S'agissant d'un changement de modalité, il a été appliqué de manière prospective.
L'impact sur le chiffre d'affaires 2018 de ce changement de modalité est de l'ordre de –0,5 m€.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Faits marquants de la période :

Au cours de l'exercice, dans le cadre du litige opposant la société à 3 anciens salariés affectés au programme SQY OUEST, la société, suite à l'arrêté du 3 Octobre 2018 de la cour d'appel de Versailles, a été condamné à payer 444 k€ au titre du rattrapage des salaires et primes, des congés payés et des indemnités de licenciements sans cause réelle et sérieuse. Au regard des montants déjà réglés aux anciens salariés, une dette de 284 k€ a été maintenue dans les comptes au 31 décembre 2018. L'impact du dénouement de ce litige est de –177 k€ sur le résultat avant impôt de la période.

Evènements postérieurs à la clôture

Le 30 janvier 2019, la société NEXITY a acquis 713 actions sur les 1 000 actions composant le capital social de la Société SAS ACCESSITE, soit 71,30 % du capital social.
Depuis la clôture de l'exercice au 31 décembre 2018, et hormis ce qui est exposé ci-dessus, aucun événement important, notamment de nature à affecter les comptes qui vous sont présentés, n'est intervenu

ACCESSITE

Règles et méthodes comptables

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production n'inclut pas le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations sont inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

ACCESSITE

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.
* Concessions, logiciels et brevets : 1 an
* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
* Installations techniques : 5 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ou 5 ans
* Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 92 686 euros. Le produit correspondant a été porté au crédit d'un compte 699 – Crédits d'impôts.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution du poste d'impôts sur les bénéfices et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial	958 340			958 340
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	220 004	90 969		310 973
Immobilisations incorporelles	**1 178 344**	**90 969**		**1 269 313**
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions		3 153		3 153
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 540			1 540
– Installations générales, agencements aménagements divers	185 594	53 267	146 711	92 149
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	177 403	86 716	5 065	259 054
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**364 537**	**143 136**	**151 777**	**355 897**
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	33 602			33 602
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	41 401	65 935	35 438	71 898
Immobilisations financières	**75 003**	**65 935**	**35 438**	**105 500**
ACTIF IMMOBILISE	**1 617 884**	**300 040**	**187 214**	**1 730 710**

ACCESSITE

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	90 969	143 136	65 935	300 040
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	**90 969**	**143 136**	**65 935**	**300 040**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		151 777	35 438	187 214
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		**151 777**	**35 438**	**187 214**

ACCESSITE

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Le fonds commercial reçu en apport à hauteur de 958 340 euros est lié à la fusion par absorption de la société OnSite le 13 Novembre 2007.

Fonds commercial

	31/12/2018
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	958 340
Total	**958 340**

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	159 280	42 798		202 077
Immobilisations incorporelles	**159 280**	**42 798**		**202 077**
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions		447		447
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 540			1 540
– Installations générales, agencements aménagements divers	118 903	66 601	146 711	38 793
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	114 114	46 615	5 065	155 664
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**234 557**	**113 664**	**151 777**	**196 444**
ACTIF IMMOBILISE	**393 837**	**156 461**	**151 777**	**398 522**

ACCESSITE

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 198 702 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	71 898		71 898
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 686 286	2 686 286	
Autres	332 331	332 331	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	108 187	108 187	
Total	**3 198 702**	**3 126 804**	**71 898**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACT A ETABLIR	1 568 545
FOURNISSEURS – RRR A OBTENIR	833
PRODUITS A RECEVOIR	78 779
Total	**1 648 156**

ACCESSITE

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 80 000.00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 80,00 euros.

Affectation du résultat

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	1 051 242
Résultat de l'exercice précédent	673 607
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	**1 724 849**
Affectations aux réserves	1 224 849
Distributions	500 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	**1 724 849**

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2018	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2018
Capital	80 000				80 000
Primes d'émission	930 215				930 215
Réserve légale	8 000				8 000
Réserves générales	430 658	1 224 849	1 224 849		1 655 507
Report à Nouveau	1 051 242			1 051 242	
Résultat de l'exercice	673 607	-673 607	735 249	673 607	735 249
Dividendes		500 000			
Total Capitaux Propres	**3 173 722**	**1 051 242**	**1 960 098**	**1 724 849**	**3 408 971**

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	27 101		27 101		
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Provision retraites					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	21 963		21 963		
Total	**49 064**		**49 064**		
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		392 193	419 294		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 19 813 483 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	313 425	313 425		
Dettes fiscales et sociales	1 900 559	1 900 559		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	17 599 499	17 599 499		
Produits constatés d'avance				
Total	**19 813 483**	**19 813 483**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

ACCESSITE

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	64 797
DETTES PROVISIONNEES POUR CONGES A	318 917
RESERVE SPECIALE PARTICIPATION	162 431
PROV REM DUES CHARGES A PAYER	259 622
CHARGES SOCIALES CONGES PAYES	148 953
CHARGES SOCIALES S/PROVISION PRIMES	105 316
IMPOTS ET TAXES A PAYER REG CVAE	19 341
DOETH // AGEFIPH	6 758
TAXE D APPRENTISSAGE CAP	26 818
FORMATION CONTINUE CAP	48 438
PART EMP EFFORT DE CONST MLLE +CC	10 928
PART EMP EFFORT CONST PARIS	6 820
RRR A ACCORDER + AAE CLIENTS	29 618
Total	**1 208 757**

En sus du tableau ci--dessus, les comptes 2018 enregistrent des notes de frais à payer pour un montant de 27 933 euros.

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	108 187		
Total	**108 187**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2018
CA GESTION	7 994 939
CA COMMERCIALISATION	1 292 309
CA CONSEIL	805 380
TOTAL	**10 092 628**

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 9 800 €HT

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Subventions accordées	163	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	566 851	
Amortissements des immobilisations	53 123	
Provisions pour risques et charges	392 193	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		428 531
Produits des cessions d'éléments d'actif		717
Autres produits		1 038
Provisions pour risques et charges		419 294
TOTAL	**1 012 330**	**849 580**

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	1 267 759	300 015	967 744
+ Résultat exceptionnel	-162 750		-162 750
– Participations des salariés	162 431		162 431
Résultat comptable	**1 035 264**	**300 015**	**735 249**

(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)
(**) Majoré du montant du CICE
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")

ACCESSITE

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 85 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	54	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	31	
Ouvriers		
Total	85	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

ACCESSITE

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Autres engagements reçus	
Total	
Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Synthèse des engagements de votre entreprise :

Indemnités de fin de carrière à verser (IFC + Ch.soc.) : 1 014 167 euros

Valeur probable des indemnités à verser : 936 219 euros

Valeur actuelle probable des indemnités à verser : 587 396 euros

Dette actuarielle : 107 781 euros

Paramètres économiques :
Le taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds est de : 2 % (inflation comprise).
Paramètres sociaux :
Le départ est prévu, sauf dérogation individuelle, à :
62 ans pour la catégorie : Ensemble du personnel
Le taux de charges sociales patronales est :
43 % pour la catégorie : Ensemble du personnel
Le départ intervient à l'initiative du salarié.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003–R.01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de formation, de reconstitution du fonds de roulement.

ACCESSITE
Société par actions simplifiée au capital social de 80.000 euros
Siège social : 47 Cours Pierre Puget – 13006 Marseille
394 232 300 RCS Marseille

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 25 JUIN 2019

Exercice clos le 31 décembre 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice 2018 s'élevant à 735 249,37 € au compte « Autres réserves » ainsi porté de 1 655 506,76 € à 2 390 756,13 €.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le	Dividende global
31/12/2018	Néant
31/12/2017	500 000 €
31/12/2016	Néant

Vote de l'Associé Unique du 25 juin 2019

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice 2018 s'élevant à 735 249,37 € au compte « Autres réserves » ainsi porté de 1 655 506,76 € à 2 390 756,13 €.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le	Dividende global
31/12/2018	Néant
31/12/2017	500 000 €
31/12/2016	Néant

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

« POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME »

La Présidente
La société NEXIMMO 78
Représentée par Madame Véronique BÉDAGUE

MAZARS

ACCESSITE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

ACCESSITE

Société par actions simplifiée au capital de 80 000 €
Siège social : 47 cours Pierre Puget - 13006 Marseille
RCS : Marseille B 394 232 300

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'assemblée générale de la société Accessite,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Accessite, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la reconnaissance du chiffre d'affaires lié aux honoraires de commercialisation.

Votre société a procédé au cours de l'exercice à un changement de modalité d'application concernant la reconnaissance du chiffre d'affaires lié aux honoraires de commercialisation comme exposé dans la note « Règles générales » du chapitre « Règles et méthodes comptables » de l'annexe, afin d'appliquer le même traitement comptable que le Groupe Nexity et ses filiales.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à prendre connaissance de la règle groupe Nexity, à nous assurer du correct traitement comptable de ce changement de modalité et, plus particulièrement, à contrôler que la nouvelle modalité a correctement été appliquée à la clôture.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les

omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Marseille, le 20 juin 2019

Le Commissaire aux Comptes

MAZARS

Cyril Gallard

ACCESSITE

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	310 973	202 077	108 895	60 725
Fonds commercial	958 340		958 340	958 340
Immobilisations corporelles				
Constructions	3 153	447	2 706	
Installations techniques, matériel et outillage	1 540	1 540		
Autres immobilisations corporelles	351 204	194 458	156 746	129 980
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	33 602		33 602	33 602
Autres immobilisations financières	71 898		71 898	41 401
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 730 710	398 522	1 332 188	1 224 047
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	2 686 286	144 671	2 541 615	3 406 415
Fournisseurs débiteurs	833		833	
Personnel	204		204	204
Etat, Impôts sur les bénéfices	22 656		22 656	353 018
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	29 859		29 859	53 930
Autres créances	278 779		278 779	566 643
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				27 648
Disponibilités	18 908 133		18 908 133	16 224 655
Charges constatées d'avance	108 187		108 187	48 670
TOTAL ACTIF CIRCULANT	22 034 937	144 671	21 890 266	20 681 183
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	**23 765 647**	**543 193**	**23 222 454**	**21 905 230**

ACCESSITE

Bilan

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
PASSIF		
Capital social ou individuel	80 000	80 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	930 215	930 215
Réserve légale	8 000	8 000
Autres réserves	1 655 507	430 658
Report à nouveau		1 051 242
Résultat de l'exercice	735 249	673 607
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 408 971	3 173 722
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		27 101
Provisions pour charges		21 963
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		49 064
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses – Associés		706 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	313 425	253 100
Personnel	777 142	662 260
Organismes sociaux	487 340	474 355
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	516 974	727 491
Autres dettes fiscales et sociales	119 103	95 975
Dettes fiscales et sociales	1 900 559	1 960 081
Autres dettes	17 599 499	15 763 264
TOTAL DETTES	19 813 483	18 682 445
TOTAL PASSIF	**23 222 454**	**21 905 230**

ACCESSITE

Compte de résultat

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Production vendue	10 092 628	9 050 963	1 041 665	11,51
Subventions d'exploitation	65 649	4 812	60 838	NS
Autres produits	195 273	161 129	34 144	21,19
Total	**10 353 550**	**9 216 904**	**1 136 647**	**12,33**
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de m.p & aut.approv.	17 774	12 621	5 154	40,83
Autres achats & charges externes	2 513 163	2 122 413	390 750	18,41
Total	**2 530 937**	**2 135 034**	**395 903**	**18,54**
MARGE SUR M/SES & MAT	7 822 613	7 081 869	740 744	10,46
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	240 760	195 069	45 690	23,42
Salaires et Traitements	4 020 912	3 710 516	310 397	8,37
Charges sociales	1 943 086	1 809 781	133 305	7,37
Amortissements et provisions	248 009	279 433	-31 424	-11,25
Autres charges	101 820	82 332	19 489	23,67
Total	**6 554 588**	**6 077 131**	**477 457**	**7,86**
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 268 025	1 004 738	263 287	26,20
Charges financières	267		267	
Résultat financier	**-267**		**-267**	
RESULTAT COURANT	1 267 759	1 004 738	263 020	26,18
Produits exceptionnels	849 580	392 928	456 652	116,22
Charges exceptionnelles	1 012 330	426 211	586 119	137,52
Résultat exceptionnel	**-162 750**	**-33 283**	**-129 467**	**388,99**
Participation des salariés	162 431	133 539	28 892	21,64
Impôts sur les bénéfices	207 328	164 310	43 018	26,18
RESULTAT DE L'EXERCICE	**735 249**	**673 607**	**61 643**	**9,15**

ACCESSITE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ACCESSITE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 23 222 454 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 735 249 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci–après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base de continuité de l'exploitation et d'indépendance des exercices.

Concernant le principe de permanence des méthodes comptables, nous avons procédé au cours de l'exercice à un changement de modalité d'application concernant la reconnaissance du chiffre d'affaires lié aux honoraires de commercialisation afin d'appliquer le même traitement comptable que le Groupe Nexity et ses filiales (cf. Evènements postérieurs à la clôture).
Jusqu'au 31 décembre 2017, le chiffre d'affaires lié aux honoraires de commercialisation était reconnu à la signature du bail.
Ainsi au 31 décembre 2017, pour les opérations de commercialisation réalisées en fin d'année et dont la levée des clauses suspensives intervenait sur l'exercice suivant, le chiffre d'affaires afférent était reconnu sur l'exercice en cours via la comptabilisation de factures à établir.
Dans le cadre du changement de modalité évoqué ci-dessus, le chiffre d'affaires correspondant aux honoraires de commercialisation est dorénavant comptabilisé qu'une fois la levée finale des clauses suspensives obtenues.

S'agissant d'un changement de modalité, il a été appliqué de manière prospective.
L'impact sur le chiffre d'affaires 2018 de ce changement de modalité est de l'ordre de –0,5 m€.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Faits marquants de la période :

Au cours de l'exercice, dans le cadre du litige opposant la société à 3 anciens salariés affectés au programme SQY OUEST, la société, suite à l'arrêté du 3 Octobre 2018 de la cour d'appel de Versailles, a été condamné à payer 444 k€ au titre du rattrapage des salaires et primes, des congés payés et des indemnités de licenciements sans cause réelle et sérieuse. Au regard des montants déjà réglés aux anciens salariés, une dette de 284 k€ a été maintenue dans les comptes au 31 décembre 2018. L'impact du dénouement de ce litige est de –177 k€ sur le résultat avant impôt de la période.

Evènements postérieurs à la clôture :

Le 30 janvier 2019, la société NEXITY a acquis 713 actions sur les 1 000 actions composant le capital social de la Société SAS ACCESSITE, soit 71,30 % du capital social.
Depuis la clôture de l'exercice au 31 décembre 2018, et hormis ce qui est exposé ci-dessus, aucun événement important, notamment de nature à affecter les comptes qui vous sont présentés, n'est intervenu

ACCESSITE

Règles et méthodes comptables

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production n'inclut pas le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations sont inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

ACCESSITE

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.
* Concessions, logiciels et brevets : 1 an
* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
* Installations techniques : 5 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ou 5 ans
* Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 92 686 euros. Le produit correspondant a été porté au crédit d'un compte 699 – Crédits d'impôts.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution du poste d'impôts sur les bénéfices et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial	958 340			958 340
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	220 004	90 969		310 973
Immobilisations incorporelles	**1 178 344**	**90 969**		**1 269 313**
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions		3 153		3 153
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 540			1 540
– Installations générales, agencements aménagements divers	185 594	53 267	146 711	92 149
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	177 403	86 716	5 065	259 054
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**364 537**	**143 136**	**151 777**	**355 897**
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	33 602			33 602
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	41 401	65 935	35 438	71 898
Immobilisations financières	**75 003**	**65 935**	**35 438**	**105 500**
ACTIF IMMOBILISE	**1 617 884**	**300 040**	**187 214**	**1 730 710**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	90 969	143 136	65 935	300 040
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	**90 969**	**143 136**	**65 935**	**300 040**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		151 777	35 438	187 214
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		**151 777**	**35 438**	**187 214**

ACCESSITE

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Le fonds commercial reçu en apport à hauteur de 958 340 euros est lié à la fusion par absorption de la société OnSite le 13 Novembre 2007.

Fonds commercial

	31/12/2018
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	958 340
Total	**958 340**

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	159 280	42 798		202 077
Immobilisations incorporelles	**159 280**	**42 798**		**202 077**
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions		447		447
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 540			1 540
– Installations générales, agencements aménagements divers	118 903	66 601	146 711	38 793
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	114 114	46 615	5 065	155 664
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**234 557**	**113 664**	**151 777**	**196 444**
ACTIF IMMOBILISE	**393 837**	**156 461**	**151 777**	**398 522**

ACCESSITE

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 198 702 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	71 898		71 898
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 686 286	2 686 286	
Autres	332 331	332 331	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	108 187	108 187	
Total	**3 198 702**	**3 126 804**	**71 898**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACT A ETABLIR	1 568 545
FOURNISSEURS – RRR A OBTENIR	833
PRODUITS A RECEVOIR	78 779
Total	**1 648 156**

ACCESSITE

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 80 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 80,00 euros.

Affectation du résultat

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	1 051 242
Résultat de l'exercice précédent	673 607
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	**1 724 849**
Affectations aux réserves	1 224 849
Distributions	500 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	**1 724 849**

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2018	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2018
Capital	80 000				80 000
Primes d'émission	930 215				930 215
Réserve légale	8 000				8 000
Réserves générales	430 658	1 224 849	1 224 849		1 655 507
Report à Nouveau	1 051 242			1 051 242	
Résultat de l'exercice	673 607	-673 607	735 249	673 607	735 249
Dividendes		500 000			
Total Capitaux Propres	**3 173 722**	**1 051 242**	**1 960 098**	**1 724 849**	**3 408 971**

ACCESSITE

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	27 101		27 101		
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Provision retraites					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	21 963		21 963		
Total	**49 064**		**49 064**		
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		392 193	419 294		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 19 813 483 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	313 425	313 425		
Dettes fiscales et sociales	1 900 559	1 900 559		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	17 599 499	17 599 499		
Produits constatés d'avance				
Total	**19 813 483**	**19 813 483**		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice
(**) Dont envers les associés

ACCESSITE

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	64 797
DETTES PROVISIONNEES POUR CONGES A	318 917
RESERVE SPECIALE PARTICIPATION	162 431
PROV REM DUES CHARGES A PAYER	259 622
CHARGES SOCIALES CONGES PAYES	148 953
CHARGES SOCIALES S/PROVISION PRIMES	105 316
IMPOTS ET TAXES A PAYER REG CVAE	19 341
DOETH // AGEFIPH	6 758
TAXE D APPRENTISSAGE CAP	26 818
FORMATION CONTINUE CAP	48 438
PART EMP EFFORT DE CONST MLLE +CC	10 928
PART EMP EFFORT CONST PARIS	6 820
RRR A ACCORDER + AAE CLIENTS	29 618
Total	**1 208 757**

En sus du tableau ci–dessus, les comptes 2018 enregistrent des notes de frais à payer pour un montant de 27 933 euros.

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	108 187		
Total	**108 187**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2018
CA GESTION	7 994 939
CA COMMERCIALISATION	1 292 309
CA CONSEIL	805 380
TOTAL	**10 092 628**

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 9 800 €HT

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Subventions accordées	163	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	566 851	
Amortissements des immobilisations	53 123	
Provisions pour risques et charges	392 193	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		428 531
Produits des cessions d'éléments d'actif		717
Autres produits		1 038
Provisions pour risques et charges		419 294
TOTAL	**1 012 330**	**849 580**

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	1 267 759	300 015	967 744
+ Résultat exceptionnel	-162 750		-162 750
– Participations des salariés	162 431		162 431
Résultat comptable	**1 035 264**	**300 015**	**735 249**

(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)
(**) Majoré du montant du CICE
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 85 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	54	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	31	
Ouvriers		
Total	**85**	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit–bail mobilier	
Engagements de crédit–bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

ACCESSITE

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Autres engagements reçus	
Total	
Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Synthèse des engagements de votre entreprise :

Indemnités de fin de carrière à verser (IFC + Ch.soc.) : 1 014 167 euros

Valeur probable des indemnités à verser : 936 219 euros

Valeur actuelle probable des indemnités à verser : 587 396 euros

Dette actuarielle : 107 781 euros

Paramètres économiques :
Le taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds est de : 2 % (inflation comprise).
Paramètres sociaux :
Le départ est prévu, sauf dérogation individuelle, à :
62 ans pour la catégorie : Ensemble du personnel
Le taux de charges sociales patronales est :
43 % pour la catégorie : Ensemble du personnel
Le départ intervient à l'initiative du salarié.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003–R.01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de formation, de reconstitution du fonds de roulement.